© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

mon fils consomme du cannabis que faire

Par Profil supprimé Postée le 16/10/2012 05:28

> Bonjour, mon fils âgé de 18 ans consomme du cannabis. Je viens de le découvrir. Il rentre quelque fois le soir avec les yeux explosés. Il vient de passer son permis, de trouver du travail et j'ai peur pour son avenir (s'il est pris au volant après avoir fumé). Je n'arrive plus à dialoguer avec lui sur ce sujet. Il m'assure qu'il n'est pas dépendant, que je deviens parano quant à sa consommation et les risques. Il me dit comme beaucoup que c'est pour se détendre. Je sais qu'il est mal dans sa peau, se cherche (il vient de quitter sa copine) mais j'ai très peur pour lui. Je viens de le menacer de ne plus m'occuper de lui (le réveiller pour aller bosser, faire sa gamelle, l'ignorer....) mais est-ce la bonne solution. Je ne sais plus.
> Merci pour votre aide

Mise en ligne le 22/10/2012

Tout d'abord sachez que nous comprenons votre difficulté relative à votre fils et à sa consommation de cannabis. Une consommation de cannabis n'entraîne pas forcément une dépendance et effectivement, certaines personnes disent l'utiliser comme un moyen de détente. Par delà le caractère illégal de cette pratique, les effets que la consommation de cannabis génére varient selon les individus, la teneur en THC (tetrahydrocannabinol, principe actif du cannabis) et au contexte dans lequel ils se trouvent.

S'il s'agit d'individus à la personnalité non structurée, autrement dit, s'il s'agit de personnes fragilisées, en situation de mal-être ou même de souffrance, leur consommation pourrait les placer dans un état soit apaisé, soit qu'ils voient leur mal-être amplifié.

Vous semblez être sceptique quant à l'argument que votre fils vous donne pour expliquer sa consommation de cannabis :la détente. Votre scepticisme est renforcé par son comportement, par le fait que vous observez vous-même son mal-être en raison, peut-être, de sa rupture avec sa copine. Nous ne pouvons pas exclure le lien existant entre sa consommation de cannabis et tous ces facteurs que nous venons d'énumérer. De la même manière que ce lien, même s'il est avéré, ne semble pas être une évidence puisque l'intéressé ne va pas dans ce sens et attribue sa consommation à la seule recherche de détente.

Pour que toute démarche d'aide pour votre fils puisse donner des résultats il est important d'emporter son adhésion. Nous comprenons qu'en l'état actuel, c'est une mission ardue puisque votre fils est réfractaire au dialogue, du moins en ce qui concerne le sujet du cannabis. Nous vous conseillons de continuer à travailler à instaurer un dialogue apaisé entre vous, peut-être en redéfinissant votre manière de vous y prendre. Si pour

introduire le sujet vous faites référence tout de suite au cannabis, il est fort possible qu'il se sente jugé ou incompris et qu'il se replie davantage sur lui. Si au contraire, vous mettez en avant vos interrogations, les changements que vous avez constater chez lui, cela pourrait peut-être constituer une entrée en matière plus souple pour lui faire comprendre vos inquiétudes et peut-être le responsabiliser pour une prise en charge où il serait aidé par des professionnels intervenant en centre d'addictologie.

Nous vous avons mis en dessous deux adresses de centre d'addictologie situés dans votre département et nous vous conseillons de les contacter sachant que ces mêmes professionnels prennent en charge, également, l'entourage pour les aider à aider leur proche.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Antenne du CSAPA 86 à Châtellerault

49 rue Arsène et Jean Lambert
86100 CHATELLERAULT

Tél : 05 49 88 67 31
Site web : ch-laborit.fr/csapa86/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Fermé au public le mardi
Autre : Sur rendez-vous : consultations à domicile ou consultations de proximité dans des locaux mis à disposition ponctuellement par les partenaires sur l'ensemble du département. Souplesse des horaires et des lieux de rendez-vous
Consultat° jeunes consommateurs : Possibilité de consultation jeunes consommateurs pour le jeune ou son entourage dans différentes villes du département sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée